

**SUPPLÉMENT DE DIPLÔME (\*)**  
Espagne

**DÉSIGNATION DU DIPLÔME** (langue d'origine: ES)  
TÉCNICO EN OPERACIONES DE PROCESO DE PASTA Y PAPEL

**TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLÔME** (français)  
TECHNICIEN D'OPÉRATIONS DE PROCESS DE PÂTE ET DE PAPIER

**DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNEL**

Compétence générale

Effectuer toutes les opérations élémentaires et de contrôle des divers procédés de fabrication de pâte, papier et carton, dans les conditions de sécurité, de qualité et environnementales établies, assumant la responsabilité de la maintenance de premier niveau des équipements.

Unités de compétence

1. Préparer les installations et assurer des services auxiliaires pour le process chimique
2. Conduire le matériel de fabrication de pâte à papier
3. Fabriquer, transformer et manipuler les papiers et les cartons
4. Contrôler le process chimique
5. Opérer en appliquant les règles de bonne fabrication, de sécurité et environnementales

**EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLÔME**

Opérateur de manipulation du bois. Opérateur de traitement du bois. Opérateur/conducteur de chaudières LN. Opérateur/Conducteur de mélanges. Opérateur de tamisage et d'épuration. Opérateur de pâte mécanique/semi-chimique/sulfate / bisulfite. Opérateur d'usine réacteur. Opérateur d'usine blanchissage. Opérateur d'usine de digesteurs. Opérateur de presse-pâtes. Opérateur d'extraction de pulpe de découpes et vieux papiers. Opérateur de coucheuse. Opérateur de contrôle d'usine de papier. Opérateur de traitement de l'eau des chaudières. Opérateur des eaux usagées et des rejets. Opérateur d'équipement pour carton

**(\*) Note explicative**

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la transparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui-ci qu'elle estime non pertinente.

<b>Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme</b> MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État)	<b>Identification de l'administration nationale ou régionale compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme</b> (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État) Organe compétent de la Communauté Autonome (Administration Régionale)
<b>Niveau du diplôme au pays émetteur</b> Formación Profesional de Grado Medio (CNED 33 F – Degré Moyen de Formation Professionnelle Spécifique et équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	<b>Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir le diplôme</b> Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels : qualification sur 10 (5 reçu) Formation aux Centres de Travail: passable/insuffisant Système d'évaluation continue
<b>Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation</b> Baccalauréat et Cycles de Formation du degré supérieur de la même famille professionnelle ou d'une famille assimilée réglementairement établie	<b>Conventions internationales</b>
<b>Base légale :</b> Loi 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril DÉCRET ROYAL n° 815/1993 du 28 mai (Journal Officiel de l'État BOE 13/08/93). Modifications Décret Royal n° 2207/1993, du 17 décembre (BOE 08/02/94)	

**VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES**

<b>Type de formation professionnelle suivie</b>	<b>Pourcentage du programme formatif total (%)</b>	<b>Durée</b> <i>Heures/semaines/mois/années</i>
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des établissements de formation agréés, comprenant des modules de formation à caractère théorique-pratique et la Formation aux Centres de travail - Fabrication de papier et de carton - Fabrication de pâtes de cellulose - Formation dans un Centre de Travail - Formation et Orientation du Travail - Instrumentation et contrôle des process chimiques - Organisation, sécurité et environnement chimique - Chimie appliquée - Services auxiliaires du process chimique	<i>Durée totale de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme</i>	1400 heures

<b>Conditions d'accès requises</b> Posséder le brevet de Diplômé en Enseignement Secondaire ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement. Posséder le Certificat de l'examen d'accès.  <b>Information supplémentaire</b> <a href="http://www.educacion.es">http://www.educacion.es</a>
--